

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 18 octobre 2024

Présents : Magali BONIN – Gérard BRUN – Lydie CLAVEAU – Madeleine CLERET – Corinne DESTOUCHES – Marc JUVIN – Marie-Josée MARGELIDON-FOUQUET – Gilles MAYET – Philippe MOUSSERIN – Viviane MOUSSERIN

Retard : Lydie CLAVEAU arrivée à 19h15

Pouvoirs : Jérôme PENE à Philippe MOUSSERIN

Absents :

Secrétaire de séance : Magali BONIN

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle souhaite retirer 1 point noté à l'ordre du jour :

- Repas des anciens

Compte-rendu de la séance du 25 juin 2024 :

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le compte-rendu de la séance du 25 juin 2024. Le Conseil Municipal vote à mains levées et adopte le document à l'unanimité des membres présents.

Convention relative à la participation financière à l'école de Rongères :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une convention doit être signée entre la commune de Montoldre et celle de Rongères pour fixer la participation financière liée aux dépenses de fonctionnement de l'école maternelle de Rongères.

Pour l'année scolaire 2023/2024, la participation financière par enfant est de 735.56 €.

(évolution de l'indice des prix à la consommation entre juin 2023 et juin 2024 = 2.3%)

$735.56 * 10 \text{ enfants} = 7\,355.60 \text{ €}$.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à mains levées et à l'unanimité des membres présents :

- accepte les termes de la présente convention
- accepte l'inscription des crédits nécessaires au budget 2025 de la commune
- autorise Madame le Maire et les adjoints délégués à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Demande de subvention exceptionnelle :

Attribution de subvention exceptionnelle à l'école de Rongères - sortie scolaire.

Considérant l'examen de la demande de subvention présentée par la Directrice de l'école primaire de Rongères (03150),

Considérant le projet de séjour de classe découverte à "Cap Tronçais" (Saint Bonnet de Tronçais),

Considérant que 8 enfants de la commune de Montoldre sont scolarisés à l'école de Rongères en 2024-2025,

Le Conseil Municipal, vote à mains levées et à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 30 € par enfant de la commune de Montoldre fréquentant l'école de Rongères soit $30 \text{ €} * 8 \text{ enfants} = 240.00 \text{ €}$,
- d'accepter que cette dépense soit imputée au budget 2025 de la commune section fonctionnement,
- d'autoriser Madame le Maire et les Adjoints délégués à signer tous les documents relatifs à ce dossier,

Arrivée de Lydie CLAVEAU à 19h15

Intercommunalité – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) :

Madame le Maire présente au conseil municipal le rapport du 25.06.2024 de la commission d'évaluation des charges transférées à Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire concernant le transfert des compétences « médiathèques d'intérêt communautaire du Donjon, Dompierre-sur-Besbre et Varennes-sur-Allier » et « maison de santé Jacques Cortez du Donjon » au

1^{er} janvier 2024.

Tous les Conseils Municipaux adhérents à la Communauté de Communes doivent se prononcer sur les transferts présentés.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à mains levées et à l'unanimité des membres présents :

- Accepte les transferts de compétences à la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire à partir du 1^{er} janvier 2024
- Autorise Madame le Maire et les Adjointes délégués à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Questions Diverses :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la sté musicale de St Gérard le Puy « la St Gérard Dièse » propose de venir animer musicalement la cérémonie au monument aux morts du 11 novembre. Une facture sera transmise à la mairie à la fin de la cérémonie.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents la proposition de la Sté musicale.

Prévision d'achats de matériels pour le service technique (meuleuse et visseuse). Ces derniers seront budgétés pour l'investissement 2025.

Madame le Maire fait un point sur le dossier PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire). Une réunion de la commission urbanisme est programmée le mardi 22 octobre 2024 à 9h30 à la mairie.

Madame le Maire et Gérard BRUN, 2^{ème} Adjoint, font un point sur le dossier assainissement.

Point sur les repas à la cantine avec l'arrivée de Karine MOISAN en remplacement de Monique PIRIOU. Date du repas de Noël.

Remerciements reçus de Frédéric DESITTER suite au décès de son père Claude DESITTER.

La séance est levée à 21h00

**Le Secrétaire,
Magali BONIN**



**Le Maire,
Marie-Josée MARGELIDON-FOUQUET**

